

MOC

MOUVEMENT OUVRIER CHRÉTIEN

Aux urnes!

Le 26 mai prochain, nous serons appelé.e.s à élire nos représentant.e.s aux niveaux européen, fédéral et régional (et donc communal). De notre choix dépendra, d'une part, le futur de l'Europe et, d'autre part, celui de la Belgique fédérale dans ses différentes composantes. Mais derrière les personnes qui sollicitent notre voix, sous les discours et les slogans, il y a le programme de chaque parti en lice et, en filigrane, le projet de société qu'il défend.

À l'heure où augmente le déficit de confiance envers le monde politique et où une partie des citoyen.ne.s est tentée par une rengaine de type «tout.e.s les mêmes» ou «il n'y a pas d'alternative», le Mouvement Ouvrier Chrétien a voulu comparer et analyser les programmes des principaux partis politiques démocratiques francophones. Parce qu'il existe de réelles différences entre leurs programmes respectifs. Et que les décisions politiques qui seront prises suite à notre vote contribueront à créer une société plus juste et plus solidaire telle que le MOC la souhaite ou, au contraire, une société plus dure et plus inégale.

Pour ce faire, nous avons demandé au cdH, à DéFI, à Ecolo, au MR, au PS et au PTB de se positionner sur 22 revendications concrètes issues du mémorandum du MOC¹. Il est à noter que ces revendications concernent les différents niveaux de pouvoir. Fiscalité, enseignement, logement, migration, climat, sécurité sociale ou santé sont autant de thématiques (parmi d'autres) sur lesquelles les partis ont été invités à se dévoiler. La demande précise qui leur était formulée était la suivante : êtes-vous OUI ou NON favorable à nos 22 propositions? S'ils le souhaitent, les partis pouvaient commenter ou nuancer leur position dans un court argumentaire. Ces réponses, vous les retrouverez en pages 2 et 3 dans un grand tableau récapitulatif. En page 4, nous irons plus loin en analysant plus en profondeur les réelles convergences et divergences entre les différents programmes. Histoire que, le 26 mai, chacun.e puisse faire ses choix en toute connaissance de cause. Donnons du souffle à l'égalité!

Ariane ESTENNE,
Présidente du MOC

¹ Les 22 revendications du MOC sont à lire et/ou télécharger sur <http://www.moc.be>

Les partis politiques face aux alternatives solidaires du MOC

Le Mouvement Ouvrier Chrétien (MOC) est un mouvement social indépendant et pluraliste qui développe un projet politique de solidarité, de justice et d'égalité. Des valeurs fortes qui se déclinent en propositions concrètes. À l'approche des élections, le MOC a voulu confronter le cdH, DéFI, ECOLO, le MR, le PS et le PTB à 22 de ces propositions. Pour les situer face à notre projet de société. Et vous aider à y voir un peu plus clair avant d'aller voter.



Le constat que le MOC pose à la veille des élections qui se tiendront le 26 mai prochain n'est pas rose. Nous vivons aujourd'hui dans une société abîmée et dans une démocratie fragilisée. Les inégalités se creusent, nous fragilisent et nous insécurisent dans nos conditions de vie économiques, sociales et écologiques. Notre démocratie ne semble plus en mesure de tenir ses promesses de bien-être, d'égalité et d'émancipation pour toutes et tous.

Depuis plusieurs années, les coupes dans les budgets publics se multiplient et nos droits à la sécurité sociale sont menacés (pensions, chômage...). Dans notre vie quotidienne, les services privés marchands (maisons de repos, crèches, santé...) sont toujours plus présents au détriment des services publics. Tout ceci est fait au nom d'une poursuite inconsidérée de la croissance économique, épuisante tant sur le plan humain qu'écologique.

DES ALTERNATIVES EXISTENT
Pourtant, il n'y a pas de fatalité, une autre politique est possible ! Il nous faut réinscrire, au cœur de nos actions et de nos exigences, les valeurs de solidarité, de justice sociale et d'égalité. Il ne s'agit pas de simples mots. Des alternatives concrètes, praticables, peuvent créer un monde plus juste et plus viable pour nous et les générations futures. Ces mesures peuvent être mises en place dès juin 2019, pour peu que nous les revendiquions avec force et en




nombre. C'est le sens des propositions que le MOC porte avec vigueur dans son mémorandum. 22 d'entre elles ont été extraites de celui-ci et ensuite soumises aux partis politiques (voir pages 2 et 3 de ce journal). Chacune d'entre elles doit être lue et débattue comme une proposition d'alternative politique portant sur la mise en oeuvre effective de droits fondamentaux : le droit à l'enseignement, à la protection sociale, au logement, à la santé, à un emploi de qualité, etc.

DES REVENDICATIONS FORTES
Parmi ces revendications, celles concernant le maintien d'une **sécurité sociale** forte occupent une bonne place. Aujourd'hui trop souvent présentée comme un coût plutôt que comme une contribution solidaire contre les aléas de la vie, elle doit être renforcée, notamment en la finançant par une Cotisation sociale généralisée. Rétablir l'âge légal de la pension à 65 ans et supprimer le statut de cohabitant.e (dans le cadre d'une égalité entre les femmes et les hommes) sont également des demandes prioritaires pour le MOC. En termes de **fiscalité**, nous revendiquons une contribution équitable de l'ensemble des revenus, en faveur du bien-être collectif aujourd'hui et pour les générations futures. Soit une fiscalité qui permet de réduire les inégalités, de financer des **services publics** de qualité, les pensions, les **soins de santé** notamment. **L'emploi** est également au cœur de nos préoccupations

avec la proposition d'une réduction collective du temps de travail qui pourrait créer 300.000 emplois.

Au cœur de notre engagement, il y a aussi **l'enseignement**. L'École occupe effectivement une place centrale dans un projet d'une société basée sur l'égalité, l'ouverture et le respect. À cet égard, le principe de gratuité doit être un des axes prioritaires de l'École en Fédération Wallonie-Bruxelles. Tout comme il est essentiel, en matière de **petite enfance**, d'investir dans une politique d'accueil qui garantisse à chaque enfant une place de qualité. Au niveau régional, il s'agit aussi d'exiger, en termes de **logement**, un parc public suffisant et de qualité pour répondre aux besoins. Tout en régulant les loyers privés et en soutenant les ménages locataires à faibles revenus. Quant à la **question environnementale**, elle se doit évidemment d'être au cœur du changement de société que nous exigeons des représentant.e.s politiques. Cela passe par des investissements publics ambitieux notamment dans la **renovation énergétique** et dans une **mobilité** durable et accessible financièrement. Enfin, il s'agit, de défendre avec force une politique d'**asile et de migration** digne et respectueuse du droit.

Prises ensemble, toutes ces propositions balisent le changement de cap politique exigé par le Mouvement Ouvrier Chrétien, à tous les niveaux de pouvoir. Il y a urgence, au nom des valeurs démocratiques et progressistes d'émancipation et d'égalité !

REVENDICATIONS	FISCALITÉ	ENFANCE	ENSEIGNEMENT	LOGEMENT	DROITS CULTURELS ET DÉMOCRATIE	ASILE ET M
CDH 	<p>1. NON. La globalisation de tous les revenus impliquerait l'application de taux d'imposition élevés sur des revenus très mobiles, avec le risque d'une fuite des capitaux. Il est indispensable de réaliser un transfert de fiscalité pour alléger les contributions sur les revenus du travail.</p> <p>2. NON. L'impôt doit s'appliquer sur les revenus issus de la fortune et non sur la fortune elle-même.</p>	<p>3. OUI. 100 % des besoins sont à rencontrer. 100% de taux de couverture (un enfant - une place) n'est cependant pas nécessaire. Il y a beaucoup de demandes d'accueil à temps partiel (une place - plusieurs enfants).</p> <p>4. OUI. Il faut revaloriser l'allocation d'interruption liée au congé parental afin de permettre à tous d'y accéder - y compris pour les travailleur.euse.s indépendant.e.s.</p>	<p>5. OUI. Il convient de veiller à ce que chaque enfant puisse avoir accès à un enseignement gratuit et de qualité. Des mesures sont prises en ce sens par la FWB.</p> <p>6. OUI. Le tronc commun polytechnique, accompagné d'un soutien renforcé à la remédiation et permettant des périodes de dépassement, doit permettre de valoriser les talents de chaque enfant. L'allongement ne sera mis en oeuvre qu'après une évaluation du tronc commun.</p>	<p>7. NON. Le cdH est favorable à l'instauration de grilles indicatives afin de guider les bailleurs et locataires mais nous sommes opposés à des mesures contraignantes qui nuisent à la liberté contractuelle.</p> <p>8. OUI. Il faut augmenter le nombre de logements sociaux mais il faut veiller à ce que l'implantation de ces logements réponde aux besoins des familles et étendre la conception du logement social. L'allocation loyer doit également être instaurée et déployée.</p>	<p>9. NON. Le cdH n'est pas favorable, dès lors qu'un changement de la Constitution est nécessaire et que le droit de vote doit être lié à la citoyenneté belge aux niveaux régional et fédéral.</p> <p>10. OUI. Le droit à la formation continue doit être garanti par un droit individuel à la formation pour tous les travailleur.euse.s afin de soutenir l'émancipation de chacun.e.</p>	<p>11. NON. Le plus un seul centre fermé.</p> <p>12. NON. Le doit être développé l'enfermement suppression centres ferme</p> <p>12. NON. Le d'asile humaine individuelle de compte nationale, famille des demande</p>
DEFI 	<p>1. OUI</p> <p>2. NON. Les coûts de prélèvement d'un impôt sur la fortune et les risques liés à l'évasion fiscale sont trop importants. Defi propose toutefois l'instauration d'un impôt progressif sur les revenus provenant du patrimoine.</p>	<p>3. OUI</p> <p>4. OUI</p>	<p>5. OUI</p> <p>6. OUI</p>	<p>7. OUI</p> <p>8. OUI</p>	<p>9. NON. Défi y est favorable pour les élections régionales mais pas pour les élections fédérales.</p> <p>10. OUI</p>	<p>11. OUI</p> <p>12. OUI</p>
ECOLO 	<p>1. OUI</p> <p>2. OUI</p>	<p>3. OUI</p> <p>4. OUI</p>	<p>5. OUI</p> <p>6. OUI</p>	<p>7. OUI</p> <p>8. OUI</p>	<p>9. OUI</p> <p>10. OUI</p>	<p>11. OUI. Eco centres ferme substituant d</p> <p>12. OUI. Eco de critères ot régularisation sans-papiers.</p>
MR 	<p>1. NON. L'impôt sur le capital étant déjà imposé à l'impôt des sociétés, une globalisation entraînerait de facto une double imposition et ne respecterait donc pas le principe 1 € = 1 € étant donné que 1 € sur le capital serait alors taxé à un taux bien supérieur que 50%. Nous sommes toutefois ouvert à discuter d'une réforme globale de l'IPP et un modèle simplifié d'imposition.</p> <p>2. NON</p>	<p>3. OUI. Il est nécessaire d'avoir un taux de couverture meilleur permettant ainsi d'investir dans l'éducation des adultes de demain, de favoriser l'insertion socioprofessionnelle des parents et de faciliter la conciliation vie familiale-vie professionnelle.</p> <p>4. OUI. Il faut encourager les hommes à assumer une plus grande part des responsabilités familiales et évoluer vers la mise en place d'une indemnisation non discriminante qui ne pénalise pas les familles les plus modestes.</p>	<p>5. OUI</p> <p>6. NON. L'allongement du tronc commun ne traitera pas les problèmes de fond observés de longue date dans l'enseignement de la FWB. La mesure est contre-productive pour les élèves en les forçant à rester dans une filière qui ne leur correspond pas toujours et qui leur fait perdre un an à la découverte des filières qualifiantes, techniques et professionnelles.</p>	<p>7. NON. Développer l'offre mais pas un encadrement coercitif. Ce dernier produit l'effet inverse (augmentation des loyers, discrimination à l'accès...). Une grille indicative basée sur les prix du marché permet une information correcte.</p> <p>8. NON. Il faut orienter les nouveaux projets vers des zones rassemblant des bassins d'emplois, des possibilités de mobilité notamment en transports publics, des commerces, des services publics, en privilégiant les PPP.</p>	<p>9. NON. La priorité doit être de donner le droit de vote aux régionales aux Belges de l'étranger. Le vote est lié à la citoyenneté. Les personnes souhaitant voter en Belgique peuvent le faire en devenant belge. L'octroi de la nationalité est permis après seulement cinq années de séjour.</p> <p>10. OUI. S'il s'agit d'une formation en lien avec une optimisation de l'employabilité du travailleur. À cet effet, il faut apporter un examen attentif aux métiers en pénurie et à la digitalisation.</p>	<p>11. NON</p> <p>12. NON. La une procédure critères pré-administrative prendre en c tions humaine</p>
PS 	<p>1. OUI. Le PS défend la globalisation des revenus à l'IPP. La globalisation implique de revoir notamment une série de régimes particuliers qui existent pour les revenus issus des capitaux.</p> <p>2. OUI. Le PS a déposé une proposition établissant un impôt sur les grands patrimoines avec un barème progressif par tranches, à partir d'1,25 million d'euros (l'immeuble d'habitation et les biens affectés à l'activité professionnelle sont exclus).</p>	<p>3. OUI. En améliorant le taux de couverture de manière progressive (taux actuellement de 30% dans certaines régions).</p> <p>4. OUI. Le PS propose un « bonus-égalité ». Deux mois de congé parental supplémentaire, à se répartir équitablement entre les parents, seront octroyés si le père prend l'intégralité de ses congés. De même le PS propose de relever les allocations sociales au minimum au seuil de pauvreté.</p>	<p>5. OUI. Le PS plaide pour une gratuité réelle de l'enseignement : matériel scolaire, visites, excursions, repas de midi, etc.</p> <p>6. OUI</p>	<p>7. OUI. Le PS est favorable à un encadrement obligatoire des loyers afin de lutter contre les abus et les prix excessifs.</p> <p>8. OUI. Pour le PS, assurer un minimum de 10% de logements sociaux par commune, c'est garantir à tous les citoyen.ne.s de pouvoir trouver un logement accessible au sein même de sa commune.</p>	<p>9. OUI. La nationalité ne peut être un frein à la citoyenneté, et le vote est un facteur puissant d'intégration dans la société.</p> <p>10. OUI</p>	<p>11. OUI. Les centres ferme ont commis d (trafic d'être drogue, etc.). n'enferme pa</p> <p>12. OUI. Pou tion individuelle doit être réali clairs et objec voir l'institut permanente.</p>
PTB 	<p>1. OUI</p> <p>2. OUI</p>	<p>3. OUI</p> <p>4. OUI</p>	<p>5. OUI.</p> <p>6. OUI.</p>	<p>7. OUI. Le PTB a introduit au Parlement de Wallonie une proposition de décret pour établir une grille des loyers contraignante qui instaurerait des loyers maximum, comme dans certaines grandes villes de France.</p> <p>8. OUI</p>	<p>9. OUI. Le PTB défend l'octroi automatique de la nationalité belge aux étranger.ère.s résidant légalement dans le pays depuis 5 ans au moins, et donc bien sûr également le droit de vote.</p> <p>10. OUI.</p>	<p>11. OUI</p> <p>12. OUI</p>

MIGRATION	TRAVAIL	CLIMAT	SÉCURITÉ SOCIALE	SANTÉ	INTERNATIONAL
<p>on immédiate des centres</p> <p>ce d'une procédure de ré- permanente sous la respon- commission indépendante.</p>	<p>13. Développer des mesures concer- tées de réduction collective du temps de travail, prioritairement au niveau interprofessionnel, avec maintien des salaires et embauches compensatoires.</p>	<p>14. Mise en œuvre d'un plan d'investis- sement public ambitieux tant dans la rénovation énergétique des bâti- ments publics (en ce compris les loge- ments sociaux) que dans la rénovation du parc de logements privés.</p> <p>15. Mettre fin aux avantages fiscaux accordés aux voitures de société.</p>	<p>16. Mise en œuvre d'une Cotisation sociale généralisée permettant de faire contribuer l'ensemble des reve- nus des particuliers et ceux des entre- prises à un financement complémen- taire de la sécurité sociale.</p> <p>17. Dans le cadre d'une égalité entre les femmes et les hommes, suppres- sion du statut de cohabitant.</p> <p>18. Rétablissement de l'âge légal de la pension à 65 ans.</p>	<p>19. Faire de la santé un indicateur central dans la mise en œuvre et l'éva- luation des politiques publiques.</p> <p>20. Suppression des suppléments d'honoraires en hospitalisation en chambre individuelle.</p>	<p>21. Soutien à l'élaboration d'un traité international contraignant visant à pro- téger les populations des abus commis par des entreprises.</p> <p>22. Atteindre dans les plus brefs délais un seuil de 0,7% du PIB alloués à l'aide au développement.</p>
<p>Le cdH exige qu'il n'y ait enfant détenu dans un Des alternatives doivent oées. Le cdH est contre des mineur.e.s. Une immédiate de tous les és est toutefois illusoire.</p> <p>Le cdH veut une politique ne par une analyse in- des dossiers en prenant mment la situation per- iliale et professionnelle ur.euse.s.</p>	<p>13. NON. Le cdH n'est pas favorable à une réduction collective du temps de travail qui s'imposerait à tous les travailleur.euse.s. Par contre, nous sommes favorables à davantage de flexibilité, sur une base individuelle, afin de répondre aux besoins de concilia- tion entre vie familiale et profes- sionnelle, notamment en instaurant une semaine de 38h en 4 jours. Il faut également améliorer la mobilité pour diminuer le temps consacré aux trajets vers le lieu de travail.</p>	<p>14. OUI. Le cdH défend un plan majeur de 1 milliard d'euros par an d'investis- sement dans l'isolation des bâtiments pour des gains environnementaux, de santé, d'emploi et de qualité de vie.</p> <p>15. OUI. Le cdH souhaite limiter l'avantage fiscal aux véhicules les plus propres et reconverter cet avantage vers d'autres dépenses (logement, titre service, modes alternatifs de mo- bilité...).</p>	<p>16. OUI. Le cdH est favorable à ce que l'on assure une contribution équitable de tous les types de revenus.</p> <p>17. OUI. Le cdH propose d'avancer progressivement afin d'éviter de pé- naliser les personnes qui souhaitent partager le même lieu de vie.</p> <p>18. NON. Le débat le plus important est de relever l'âge de départ effectif à la pension par des mesures positives et incitatives pour les travailleur.euse.s comme pour les employeur.euse.s.</p>	<p>19. OUI. Le cdH a d'ailleurs veillé à ce que toutes les notes au gouvernement wallon identifient désormais l'impact des mesures prises sur la santé.</p> <p>20. OUI. Le cdH est favorable à ce que toute la transparence soit faite sur les suppléments d'honoraires et à ce que ceux-ci soient mis à plat.</p>	<p>21. OUI. Nous considérons également que l'Union européenne doit appliquer des normes strictes pour l'importation de produits, en fonction du respect des droits humains.</p> <p>22. OUI. Il est non seulement indis- pensable d'augmenter le niveau d'investis- sement dans la coopération au développement mais il est également nécessaire de cibler les mesures visant à l'éducation des enfants et à l'éman- cipation des femmes, en particulier en Afrique.</p>
<p>lo souhaite fermer les és d'ici 2025 en leur es centres d'accueil.</p> <p>lo veut engager, sur base ojectifs, un processus de a des travailleur.euse.s</p>	<p>13. NON. DéFI n'est pas favorable à une mesure linéaire et obligatoire. Ce serait intenable, par exemple pour les métiers en pénurie, ou encore pour bon nombre de PME. Cependant, DéFI est prêt à soutenir les initiatives ciblées sur les travailleur.euse.s faiblement qualifié.e.s. À cet égard, Didier Gosuin, ministre DéFI de l'emploi au Gouverne- ment bruxellois, a d'ailleurs piloté une intéressante expérience en ce sens au sein de Bruxelles-propreté.</p>	<p>14. OUI.</p> <p>15. OUI.</p>	<p>16. OUI</p> <p>17. OUI</p> <p>18. NON. Mais DéFI veut préserver les droits acquis: il n'est pas question de rompre brutalement les promesses de l'État. Il faut se donner le temps d'opé- rer un virage avec les nouveaux-venus sur le marché du travail. DéFI est fa- vorable à la suspension de la mesure jusqu'à ce que tous les aspects fassent l'objet d'un consensus, à commencer par la question des métiers pénibles.</p>	<p>19. OUI</p> <p>20. OUI</p>	<p>21. OUI.</p> <p>22. OUI.</p>
<p>lo souhaite fermer les és d'ici 2025 en leur es centres d'accueil.</p> <p>lo veut engager, sur base ojectifs, un processus de a des travailleur.euse.s</p>	<p>13. OUI. Ecolo prône l'instauration de la semaine de quatre jours, sur base volontaire.</p>	<p>14. OUI.</p> <p>15. OUI. Ecolo souhaite remplacer le soutien aux voitures salaires par un budget mobilité pour tous.</p>	<p>16. OUI.</p> <p>17. OUI.</p> <p>18. OUI. Pour certains, ce pourrait même être avant 65 ans. En fait, le programme d'ECOLO prévoit la prise en compte de la durée et pénibilité des carrières pour la définition de l'âge et du montant de la pension.</p>	<p>19. OUI</p> <p>20. OUI</p>	<p>21. OUI.</p> <p>22. OUI.</p>
<p>régularisation doit rester re au cas par cas sans établis permettant ainsi on et au ministre de compte toutes les situa- es possibles.</p>	<p>13. NON</p>	<p>14. OUI. Il faut des incitants pour amé- liorer la PEB. De plus, la vétusté d'une partie des logements sociaux exige des investissements rapides.</p> <p>15. NON. Le MR est ouvert à la dis- cussion sur la modification du régime des voitures de société. Cependant ce mécanisme étant souvent utilisé pour compenser une imposition sur le travail très élevée, le MR ne peut imaginer sa suppression sans une diminution subs- tantielle de l'impôt sur le travail.</p>	<p>16. NON</p> <p>17. NON</p> <p>18. NON. Travailler plus longtemps permet de se constituer des droits de pension plus élevés, de garantir notre système social et le paiement des pensions futures. Pas plus aujourd'hui qu'en 2030, ceux qui ont une carrière complète ou exercent un métier pé- nible ne travailleront jusqu'à l'âge légal de la pension.</p>	<p>19. OUI</p> <p>20. OUI. Des mesures ont déjà été prises: l'extension de l'interdiction de facturer des suppléments d'hon- oraires en chambre double ou en chambre commune à l'hospitalisation de jour. Le MR est favorable à une limi- tation des suppléments d'honoraires en chambre individuelle ainsi qu'à une plus grande transparence et infor- mation préalable au patient.</p>	<p>21. OUI. Il faut pouvoir rectifier les éventuels effets néfastes des activi- tés commerciales sur les droits de l'homme. Le gouvernement fédéral a déjà adopté un plan d'action national sur les entreprises et les Droits de l'Homme afin d'assurer le respect des droits humains et environnementaux.</p> <p>22. OUI.</p>
<p>socialistes refusent les és sauf pour ceux qui es actes répréhensibles s humains, trafic de De plus, pour le PS, on s un enfant, jamais!</p> <p>ur le PS, une régularisa- nelle des sans-papiers ée sur base de critères ctifs. Il faut en outre pré- ion d'une commission</p>	<p>13. OUI. Le PS soutient une vision de la mise en place d'une réduction col- lective et concertée du temps de tra- vail. Elle doit être négociée entre par- tenaires sociaux au sein des secteurs et dans chaque entreprise. Elle doit également s'appliquer à la fonction publique.</p>	<p>14. OUI. C'est un enjeu majeur. Les pouvoirs publics doivent donner l'exemple. En complément des inves- tissements publics, des investisse- ments privés doivent être prévus.</p> <p>15. OUI. Cette sortie doit être progres- sive, négociée avec les partenaires so- ciaux et assortie de mesures d'accom- pagnement, afin de préserver le salaire net des travailleur.euse.s et limiter l'impact pour les employeur.euse.s. Les moyens dégagés financeront la mobilité.</p>	<p>16. NON. Le PS privilégie un refinan- cement de la sécurité sociale via les recettes de la globalisation des revenus et de la taxe sur les grands patrimoines.</p> <p>17. OUI. L'individualisation des droits voulue par le PS dépasse l'objec- tif d'égalité entre les femmes et les hommes. La mise en œuvre sera pro- gressive vu le coût et les changements qu'elle peut provoquer sur les situa- tions individuelles.</p> <p>18. OUI. C'est une priorité pour le PS.</p>	<p>19. OUI</p> <p>20. OUI. Pour le PS, préalablement à la suppression des suppléments d'hon- oraires en chambre individuelle, il est indispensable de revoir le financement des hôpitaux et la nomenclature des actes médicaux, sinon les hôpitaux qui sont déjà dans le rouge tomberont en faillite.</p>	<p>21. OUI. Le PS soutient l'établis- sement d'un traité multilatéral contra-ignant visant à garantir le respect des droits humains par les firmes transna- tionales, actuellement en négociation à l'ONU.</p> <p>22. OUI. Le PS veut définir et mettre en œuvre, dès 2019, une trajectoire budgétaire permettant d'atteindre aussi rapidement que possible, et au plus tard d'ici 2030, l'objectif de 0,7 % du RNB.</p>
	<p>13. OUI</p>	<p>14. OUI</p> <p>15. OUI. Les moyens de l'État doivent être investis dans les transports publics afin de permettre aux travailleur.euse.s de se rendre sans souci à leur travail.</p>	<p>16. NON. Pour le PTB, la sécurité sociale doit être financée par les co- tisations sociales dites « patronales » sur les salaires et non par des finan- cements alternatifs. Ces cotisations constituent un salaire différé des tra- vailleur.euse.s.</p> <p>17. OUI</p> <p>18. OUI</p>	<p>19. OUI</p> <p>20. OUI</p>	<p>21. OUI</p> <p>22. OUI</p>

Une gauche, un centre et une droite !

Le tableau comparatif des réponses des partis à nos priorités politiques est assez contrasté et semble nous confirmer une première chose : il existe encore manifestement une droite, un centre et une gauche politique. D'un côté, les trois partis qui entendent défendre un projet politique de gauche, ou progressiste, annoncent partager la totalité (ou presque) de nos revendications : Ecolo partage 22 de nos revendications, le PS et le PTB 21. Au centre, l'adhésion est nettement plus nuancée : 17 de nos revendications trouvent un écho positif chez DéFI et 14 au cdH. À droite, la distance se creuse très sérieusement : seules 8 de nos revendications sont (parfois très partiellement) reconnues comme légitimes par le MR.

Il faut lire ce tableau comparatif avec les limites qui sont les siennes : les réponses des partis n'y sont pas (ou peu) détaillées et certaines convergences politiques peuvent parfois cacher des nuances importantes.

Quoi qu'il en soit, tirons un premier enseignement, à première vue positif : certaines de nos revendications sont unanimement approuvées par tous les partis politiques démocratiques, de la gauche dite « radicale » jusqu'à la droite libérale. C'est le cas notamment de celles portant sur une politique d'accueil de la petite enfance ambitieuse et accessible ainsi que sur la gratuité effective de l'enseignement obligatoire. Cette unanimité n'a toutefois rien d'étonnant : la gratuité de l'École est un droit fondamental inscrit comme tel dans la Constitution, et personne ne peut nier l'importance sociale, éducative et économique d'un droit à un accueil de la petite enfance de qualité et accessible pour l'ensemble des familles qui souhaitent en bénéficier. Reste que ces deux (très) anciennes et légitimes revendications tardent à se concrétiser : l'École reste (très) couteuse pour beaucoup de familles et le nombre de places d'accueil financièrement accessibles et de qualité reste dramatiquement en deçà des besoins. Au-delà de la large convergence des programmes sur ces deux points, il nous



faudra donc juger sur les actes et évaluer la réelle volonté des acteurs politiques, quels qu'ils soient, de faire avancer concrètement ces deux revendications sous la prochaine législature.

UNE UNANIMITÉ DE FAÇADE

La même unanimité des six partis vaut également pour la demande de refinancement de l'aide au développement (à hauteur de 0,7% du PIB). Ici aussi une grande vigilance s'impose, sachant que ce

secteur fait l'objet depuis près de 10 ans d'incessantes restrictions budgétaires, et ce malgré l'engagement répété du monde politique à soutenir le secteur et, plus globalement, à s'engager pour la solidarité internationale ! Soulignons que cette belle unanimité des partis n'est parfois que de façade. Prenons l'exemple d'une autre revendication, celle qui concerne le renforcement du congé-éducation payé comme un droit individuel à l'émancipation culturelle des travailleurs. Tous les partis semblent d'accord, y compris les libéraux... mais, pour ces derniers, uniquement à condition que l'exercice de ce droit renforce l'employabilité des travailleurs. Reconnaissons donc une divergence profonde quant à la manière dont nous comprenons l'exercice des droits culturels individuels. Nous ne parlons manifestement pas de la même chose lorsque l'on évoque l'émancipation du monde du travail.

DES CLIVAGES MARQUÉS

Le positionnement des partis est par contre beaucoup plus clivé sur d'autres sujets, laissant apparaître des projets de société parfois très différents ! Supprimer les centres fermés où, rappelons-le, des milliers de personnes - y compris des enfants ! - se voient chaque année privées de liberté faute de régularisation administrative ? C'est un *oui* catégorique pour le PS, ECOLO, PTB et DéFI. C'est « illusoire » pour le cdH (qui s'oppose toutefois à l'enfermement des enfants). Et la question ne semble même pas devoir se poser pour le MR : c'est *non* !

Rendre notre système scolaire moins inégalitaire en fournissant à tous les jeunes de 3 à 15 ans un même bagage de savoirs et de compétences citoyennes ? *Oui* pour ECOLO, le PS, le PTB, DéFI et (plus prudemment) le cdH. *Non* pour le MR, qui juge cette mesure « contre-productive », et qui approuve de ce fait une École inégalitaire qui doit continuer à trier et orienter précocement les élèves dans des filières différentes en fonction de leurs aptitudes soi-disant « naturelles ». Réguler le marché locatif privé via l'instauration d'une grille de référence pour les loyers afin d'avancer dans le droit au logement pour toutes et tous ? *Non* encore une fois pour le MR

(et pas davantage pour le cdH) qui, en la matière comme dans d'autres, fait aveuglément confiance aux lois du marché et à la liberté contractuelle. Le tout au détriment de milliers de familles qui, dépourvues d'une quelconque position de force sur le marché locatif privé, éprouvent toutes les difficultés du monde à accéder à un logement financièrement accessible et de qualité.

UN DEGRÉ D'ENGAGEMENT TRÈS VARIABLE

Enfin, il y a d'autres grands défis, à propos desquels nous attendons, comme de nombreux.euses citoyen.ne.s, que soient prises sans tarder des mesures politiques ambitieuses, parce qu'il en va de la sauvegarde de la justice et de la cohésion sociales et du bien-être collectif, maintenant et pour les générations futures. Parmi ces grands défis : travailler moins pour travailler toutes et tous et vivre mieux ; rétablir la justice fiscale en en faisant contribuer davantage les revenus du capital et des grandes fortunes pour faire face aux urgences sociales et écologiques ; consolider le financement de notre système de sécurité sociale afin d'assurer son avenir et son efficacité ; répondre à l'urgence climatique via notamment des investissements publics d'envergure en matière de rénovation énergétique des bâtiments et des alternatives au « tout à la voiture ». Or, sur ces différents enjeux, comme sur d'autres tout aussi importants, le degré d'engagement et de volontarisme des différents partis varie très considérablement, dénotant des projets de société difficilement conciliables entre la « gauche » et la droite libérale.



Le projet néolibéral de société défendu par le MR est à cet égard sans ambiguïté : c'est *non* à une réduction collective du temps de travail, c'est *non* à une fiscalité plus juste sur le capital, c'est *non* à un impôt complémentaire sur les grandes fortunes et c'est encore *non* à une contribution plus équilibrée de l'ensemble des revenus au financement de la sécurité sociale. Bref, c'est *non* à une société de solidarité et de justice sociale. Pour le MOC, ce projet libéral est une impasse : il fragilise le pacte social et démocratique et menace notre solidarité avec les générations futures. Le 26 mai, changeons de cap et faisons de l'égalité notre choix politique !

En savoir plus ? N'hésitez pas à consulter les programmes des partis politiques avant d'exercer votre droit de vote. ■

Qui sommes-nous ?

MOC

MOUVEMENT OUVRIER CHRÉTIEN

Le Mouvement Ouvrier Chrétien est un mouvement social actif dans l'ensemble des régions de Wallonie et à Bruxelles. Il a pour vocation de développer un projet de société basé sur la solidarité et l'égalité :

- par l'éducation populaire (dans le sens de la démocratie culturelle) ;
- par l'action collective (par la démocratie participative et citoyenne) ;
- et par la lutte contre les exclusions de toute nature.

Le MOC rassemble et anime l'action conjointe d'organisations du monde populaire et du mouvement ouvrier. Il affirme un message d'ouverture, de pluralisme et de tolérance.

Ses organisations constitutives sont :

- la **CSC**. La Confédération des syndicats chrétiens compte 1,6 million de membres. Elle regroupe des ouvrier.ère.s, employé.e.s et cadres du secteur marchand et non marchand, des entreprises privées et du secteur public ;
- l'**Alliance nationale des Mutualités Chrétiennes** est l'organisateur d'assurance sociale contre la maladie et l'invalidité le plus important de Belgique. Elle compte 4,5 millions de membres ;
- **Vie Féminine**. Mouvement féministe d'action interculturelle et sociale qui rassemble 15.000 femmes d'âge et de cultures différents autour d'un projet d'émancipation ;
- les **Équipes populaires** forment un mouvement d'éducation permanente qui compte 150 groupes et projets actifs en Communauté française ;
- les **JOC** – Les Jeunes organisés et combattifs s'adressent aux jeunes des milieux populaires.



Le Centre d'Information et d'Éducation Populaire (CIEP) est chargé des activités éducatives et culturelles du Mouvement Ouvrier Chrétien. Organisé en équipes régionales et communautaires, le CIEP appuie les activités du MOC à travers la formation des cadres, permanent.e.s et militant.e.s des organisations sociales et éducatives qui le constituent.

Avec le souci de donner aux groupes et aux individus les outils nécessaires à leur engagement comme acteur. rice.s et citoyen.ne.s et de participer au développement d'une société démocratique par une réelle démocratisation du savoir et une valorisation de l'action collective. L'originalité du CIEP réside essentiellement dans sa philosophie de travail et dans son expérience accumulée d'une pédagogie participative notamment à travers l'ISCO et le BAGIC.

Les organisations constitutives du MOC :



Avec le soutien de la



et le Mouvement Social, SCRL à finalité sociale